FEUILLE DE PRÉSENCE DE VOTRE OU VOS ENFANTS
A LA CANTINE DE SOULIGNÉ-SOUS-BALLON

PÉRIODE CONCERNÉE : SEPTEMBRE 2022 à DÉCEMBRE 2022

NOM DE FAMILLE.....

Prénom de l'enfant 1 : ..... **Classe :** .....
Prénom de l'enfant 2 : ..... **Classe :** .....
Prénom de l'enfant 3 : ..... **Classe :** .....
Prénom de l'enfant 4 : ..... **Classe :** .....

Dans les quatre tableaux ci-dessous, merci de nous indiquer en face des jours et dans les bonnes colonnes, combien de votre ou vos enfant(s) mongera(ont) à la cantine.

Ne remplir que les jours où il(s) sera(ont) présent(s).

ATTENTION : En fonction des recommandations maintenues ou nouvelles liées à la lutte contre la propagation de la COVID-19, la Commune pourrait ne pas être en mesure d'assurer normalement la restauration scolaire à la rentrée de septembre 2022.

Mois de SEPTEMBRE 2022

jours	enfant(s) en maternelle	enfant(s) en primaire
Jeudi 1		
Vendredi 2		
Lundi 5		
Mardi 6		
Jeudi 8		
Vendredi 9		
Lundi 12		
Mardi 13		
Jeudi 15		
Vendredi 16		
Lundi 19		
Mardi 20		
Jeudi 22		
Vendredi 23		
Lundi 26		
Mardi 27		
Jeudi 29		
Vendredi 30		

Mois d'OCTOBRE 2022

jours	enfant(s) en maternelle	enfant(s) en primaire
Lundi 3		
Mardi 4		
Jeudi 6		
Vendredi 7		
Lundi 10		
Mardi 11		
Jeudi 13		
Vendredi 14		
Lundi 17		
Mardi 18		
Jeudi 20		
Vendredi 21		

Mois de NOVEMBRE 2022

jours	enfant(s) en maternelle	enfant(s) en primaire
Lundi 7		
Mardi 8		
Jeudi 10		
Lundi 14		
Mardi 15		
Jeudi 17		
Vendredi 18		
Lundi 21		
Mardi 22		
Jeudi 24		
Vendredi 25		
Lundi 28		
Mardi 29		

Mois de DECEMBRE 2022

jours	enfant(s) en maternelle	enfant(s) en primaire
Jeudi 1		
Vendredi 2		
Lundi 5		
Mardi 6		
Jeudi 8		
Vendredi 9		
Lundi 12		
Mardi 13		
Jeudi 15		
Vendredi 16		

Familles ayant déjà un ou des enfants scolarisés à l'école : Document à rapporter en Mairie pour le 13 juillet 2022 au plus tard.

Familles des futures petites sections n'ayant pas d'autres enfants de scolarisés à l'école ou nouvelles familles : Document à rapporter en Mairie AVANT le 12 août 2022.